



ASTEP



SA

## SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 7.000.000 DE DINARS

SIEGE SOCIAL : 8, Rue 8601, Zone Industrielle Charguia I

REGISTRE COMMERCE B1109311996 - MATRICULE FISCAL · 2404 BAM 000

### RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2012

## 1° / ACTIVITE ET RESULTAT :

### 1.1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la STEQ :

L'exercice 2012 a été caractérisée par :

- Une augmentation de 6.6% du chiffre d'affaires 2012 par rapport à celui enregistré en 2011. Le chiffre d'affaires 2012 (hors taxes) s'élève à 39 MD par rapport 36,6 MD en 2011. En effet, les ventes ont atteint un niveau comparable à celui de l'exercice 2010.
- Le total des charges (hors impôts sur bénéfices) enregistre une augmentation de 6,59% (2,458 MD). En effet, ce total passe de 37,284 MD en 2011 à 39,742 MD en 2012;

### ETAT DE RESULTAT COMPARE

| (Unité : 1 000 D)                   |              |              |             |
|-------------------------------------|--------------|--------------|-------------|
| RUBRIQUE                            | 2012         | 2011         | ECART       |
| + REVENUS                           | 39 072       | 36 626       | 2 446       |
| - COUT DES VENTES                   | -31 253      | -29 659      | -1 594      |
| <b>= MARGE BRUTE</b>                | <b>7 819</b> | <b>6 967</b> | <b>852</b>  |
| - CHARGES D'EXPLOITATION            | -5 075       | -5 036       | -39         |
| + PRODUITS D'EXPLOITATION           | 228          | 239          | -11         |
| <b>= RESULTAT D'EXPLOITATION</b>    | <b>2 972</b> | <b>2 170</b> | <b>802</b>  |
| - CHARGES HORS EXPLOITATION         | -3 413       | -2 589       | -824        |
| + PRODUITS HORS EXPLOITATION        | 228          | 585          | -357        |
| <b>= RESULTAT AVANT IMPOTS</b>      | <b>-213</b>  | <b>166</b>   | <b>-379</b> |
| - IMPOT SUR LES BENEFICES           | -297         | -101         | -196        |
| <b>= RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b> | <b>-510</b>  | <b>65</b>    | <b>-575</b> |

Du tableau de résultat comparé (2012/2011) découle les constatations suivantes :

- ❑ Une augmentation des revenus de 6,6% soit 2 446 MD ;
- ❑ Une augmentation de 5,4% des coûts des ventes;
- ❑ Une évolution conséquente de la marge brute de l'ordre de 1% ;
- ❑ L'exercice 2012 s'est soldé par la réalisation d'un résultat déficitaire de l'ordre de 510 MD ;
- ❑ Le détail de l'ensemble des éléments de produits et de charges figure au niveau des notes aux états financiers.

### 1.2 L'évolution des performances au cours des cinq dernières années :

| DESIGNATION                | 31.12.2012 | 31.12.2011 | 31.12.2010 | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|----------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Ventes Totales (H.T)       | 39 072     | 36 626     | 38 782     | 38 693     | 33 837     |
| Coût des ventes            | -31 253    | -29 659    | -30 952    | -30 814    | -26 841    |
| Marge Brute                | 7 819      | 6 967      | 7 830      | 7 878      | 6 996      |
| Résultat d'Exploitation    | 2 972      | 2 170      | 3 452      | 3 700      | 3 553      |
| Résultat Avant Impôt       | -213       | 165        | 1 452      | 1 592      | 712        |
| Résultat Net (Après Impôt) | -510       | 65         | 1 003      | 1 546      | 540        |

### 1.3 Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de l'établissement du rapport :

Les principaux événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de l'établissement dudit rapport sont :

- L'achat de 375 actions « PIMA » (en application d'une convention de portage conclue à cet effet) ;
- La participation à l'augmentation de capital de la société PALMA à hauteur de 6 000 actions.
- L'obtention de la mainlevée auprès de l'AMEN BANQUE de la caution au profit de la société « SHAMSY » d'un montant de 2 800 MD

### 1.4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

La prudence a été observée en matière de détermination des objectifs chiffrés retenus pour 2013 et ce pour tenir compte du contexte difficile connu par notre pays.

En effet, et suite à la diminution du chiffre d'affaire enregistrée au terme du premier trimestre 2013 (-5% par rapport au premier trimestre 2012), nous escomptons maintenir le chiffre d'affaires (hors taxes) réalisé en 2012 soit 39 Millions de Dinars.

Quant au résultat d'exploitation, nous espérons réaliser une compression des coûts afin d'aboutir à un résultat nettement supérieur à celui enregistré au titre de l'exercice 2012.

## **2° / PARTICIPATIONS :**

### **2.1 L'activité des sociétés du groupe STEQ :**

Le pôle STEQ se compose des filiales suivantes :

| <b>Sociétés</b>        | <b>Pourcentage de Contrôle 2012</b> | <b>Régime juridique</b> | <b>Activité principale</b>                                                                                                                                    |
|------------------------|-------------------------------------|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PIMA                   | 99%                                 | SA                      | Commerce en détail des engins pour travaux et des Pièces de moteurs Industriels et Agricoles                                                                  |
| EXPRESS ASCENSEUR      | 99%                                 | SARL                    | Vente et installation des ascenseurs                                                                                                                          |
| EXPRESS INTERNATIONALE | 79%                                 | SARL                    | Exportation et Importation de marchandises et de produits, ainsi que tout genre d'opération de négoce international et de courtage                            |
| KOKET                  | 82%                                 | SARL                    | Promotion Immobilière                                                                                                                                         |
| MAISON TEMIMI          | 82%                                 | SARL                    | Etudes et travaux de menuiserie, ébénisterie, équipements hôteliers et administratifs, agencement de toutes nature et en général tous travaux de bois         |
| BAYA DISTRIBUTION      | 99%                                 | SARL                    | Distribution et commercialisation en gros d'équipement électroménagère.                                                                                       |
| BAYA COMPANY           | 95%                                 | SARL                    | Importation, Installation, maintenance et la vente de toutes machines et matériel électriques, mécaniques et hydrauliques                                     |
| EXPERT AUTO            | 98%                                 | SARL                    | Commerce en gros et la distribution des pièces détachés pour tous type de véhicule                                                                            |
| TUBTEC                 | 60%                                 | SARL                    | Fabrication de tout type de tuyaux, tubes, ouvrages et accessoires de montage en matière plastique, métallique ou composite ainsi que leur commercialisation. |
| CLIM                   | 68%                                 | SARL                    | Vente en gros et réparation des équipements de climatisation et de chauffage.                                                                                 |
| PALMA                  | 22%                                 | SA                      | Fabrication du profilé d'aluminium destinée à la construction et l'aménagement en aluminium                                                                   |
| TANIT ALGER            | 88%                                 | SA                      | Vente et installation des ascenseurs                                                                                                                          |

|            |     |      |                                                                                                                                                                          |
|------------|-----|------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BATIMA     | 99% | SARL | Commerce, Achat, Vente, Importation et Exportation des pièces, Equipements et matériels industriels, agricoles et de bâtiment ainsi que la réparation d'engins et autres |
| PATRIMOINE | 78% | SARL | Pilotage et conseil dans le domaine du bâtiment et de la construction                                                                                                    |
| BAGNOLE    | 49% | SARL | Entretien mécanique, électrique et de tôlerie, expertise, diagnostic et réparation de tous types d'automobile ainsi que la vente en détail des pièces de rechanges       |

## 2.2 Les prises de participations et/ou les aliénations :

Les acquisitions de titres de participation, au cours de l'exercice 2012, ont porté sur :

- L'acquisition de 19 625 actions « PIMA » pour un montant de 367 382 D ;
- L'acquisition de 14 286 actions « MERIDIANA » pour un montant de 300 006 D ;
- L'acquisition de 1 770 actions « PALMA » pour un montant de 30 855 D ;
- La participation à l'augmentation du capital « BAYA DISTRIBUTION » de 5 000 actions pour un montant de 50 000 D ;
- La participation à l'augmentation du capital « CLIM » de 500 actions par la conversion des créances pour 5 000 D ;

### **Contre**

- La cession de 25 000 actions « JNAYNET MONTFLEURY » pour un montant brut de 343 750 D

### **3° / ACTIONNARIAT :**

#### **3.1 Répartition du capital au 31 décembre 2012 :**

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| Mr Jamel AREM                 | 55%         |
| Mme LAMIA AREM                | 1%          |
| Société EXPRESS ASCENSEUR     | 21%         |
| Société CONSULT INTERNATIONAL | 4%          |
| Société FLOWER                | 13%         |
| Société MY CAR                | 1%          |
| STEQ (Actions régul )         | 1%          |
| FLOTTANT                      | 4%          |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>100%</b> |

#### **3.2 Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale :**

##### Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 3)

« Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 ci-dessus, entente entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration. »

#### **3.3 Droit de vote de l'Assemblée Générale :**

##### Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 6)

« Chaque Membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par un ou plusieurs Actionnaires représentant le dixième du capital social au moins. Le scrutin secret est obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des Administrateurs ou la mise en cause de leurs responsabilités.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société. »

### **3.4 Aperçu sur le rachat et la revente des actions STEQ dans le cadre de l'opération de régulation du cours :**

- **CADRE LEGAL :**
  - Article 19 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du Marché Financier ;
  - Articles 76 et suivants du Règlement du Conseil du Marché Financier.
- **DATES REPERES :**
  - 12/12/2001 : Autorisation, par l'AGE (4<sup>ème</sup> résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours ;
  - 30/01/2002 : Conclusion convention d'assistance avec la «COMPAGNIE GESTION & FINANCE» (CGF) ;
  - 08/04/2002 : Accord du Conseil du Marché Financier ;
  - 10/04/2002 : 1<sup>er</sup> Opération d'achat ;
  - 22/06/2005 : Renouvellement, par l'AGO (9<sup>ème</sup> résolution) pour une durée de trois (3) ans, de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration pour l'intervention sur le marché financier dans un but de régulation du cours ;
  - 24/11/2005 : Accord du Conseil du Marché Financier pour le renouvellement du programme de rachat ;
  - 27/06/2008 : Renouvellement, par l'AGO (10<sup>ème</sup> résolution) pour une durée de trois (3) ans, de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration pour l'intervention sur le marché financier dans un but de régulation du cours ;
  - 24/06/2011 : Renouvellement, par l'AGO (10<sup>ème</sup> résolution) pour une durée de trois (3) ans, de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration pour l'intervention sur le marché financier dans un but de régulation du cours ;
- **LIMITES LEGALES DE L'INTERVENTION :**
  - Nombre total maximum d'actions à racheter : 60.200 actions (10% des actions déposées auprès de la STICODEVAM au mois de Novembre 2005) ;
  - Nombre maximum d'actions à racheter par séance : 25% de la moyenne des 30 dernières séances ;
  - Durée de l'autorisation : 3 Ans (24/06/11 → Date de tenue de l'Assemblée Générale qui aurait à statuer sur les comptes de l'exercice 2013) ;
  - Financement du programme : Fonds propres ;
  - Fourchette d'intervention :
    - Prix maximum d'achat : 15 Dinars
    - Prix minimum de vente : 5 Dinars
    -

□ SITUATION PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2012 :

- Quantité détenue : **19.216** Actions
- Coût total d'achat : **150.183,441** Dinars
- Cours Moyen pondéré : **7,816** Dinars

**4° / ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION :**

**4.1 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration :**

Extrait des Statuts de la Société (Article 14)

« La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de douze au plus, pris parmi les actionnaires ou des tiers non actionnaires, élus par l'Assemblée Générale et n'étant pas frappés d'incapacités, d'incompatibilités ou de déchéances prévues par la loi. Le nombre des membres du Conseil d'Administration non actionnaires ne doit en aucun cas dépasser le tiers (1/3) du nombre total des Administrateurs.

Ces derniers doivent être nommés pour leur savoir-faire ou leur compétence ou parmi les personnes physiques ou morales exerçant un contrôle indirect sur la société ou sur lesquelles la société exerce un contrôle direct ou indirect ou parmi les salariés de la société.

S'ils ont été nommés parmi les salariés de la société, le cumul des deux qualités n'est possible pour le salarié que si son contrat de travail est antérieur de cinq années au moins à sa nomination comme membre au Conseil d'Administration et correspond à un emploi effectif.»

Extrait des Statuts de la Société (Article 15)

« Lorsqu'une personne morale est nommée membre du Conseil d'Administration, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était Administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que se soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

Un ou plusieurs Administrateurs peuvent se faire représenter par un mandataire Administrateur ou faisant partie de sa famille jusqu'au deuxième degré par une délégation spéciale si elle est possible. »



## **5 STATISTIQUES DE LA VALEUR « STEQ » SUR LE MARCHE BOURSIER POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNEE 2011 :**

|                                   |                  |
|-----------------------------------|------------------|
| □ <u>Cours d'Ouverture 2012</u>   | 08,710 Dinars    |
| □ <u>Cours de Clôture 2012</u>    | 10,810 Dinars    |
| □ <u>Plus Haut Cours 2012</u>     | 10,870 Dinars    |
| □ <u>Plus Bas Cours 2012</u>      | 07,100 Dinars    |
| □ <u>Cours Moyen 2012</u>         | 09,641 Dinars    |
| □ <u>Nombre d'échanges</u>        | 143 Opérations   |
| □ <u>Titres traités</u>           | 56 325 Titres    |
| □ <u>Capitaux traités</u>         | 543 063 Dinars   |
| □ <u>Capitalisation boursière</u> | 13 497 400Dinars |

(Source : Site internet de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis - [www.bvmt.com.tn](http://www.bvmt.com.tn))

## **6° / AFFECTATION DES RESULTAT :**

### **6.1 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats :**

Extrait des Statuts de la Société (Article 31)

« Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice, déterminé comme ci-dessus indiqué, au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social ,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les réserves statutaires. »

### **6.2 Le tableau de mouvement des capitaux propres :**

| EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES  | CAPITAL SOCIAL   | RESERVE LEGALE   | RESERVES GENERALES | RESERVES SPECIALES | AVOIRS DES ACTIONN. | REPORT A NOUVEAU | RESULTAT         | TOTAL DES CAPITAUX |
|---------------------------------|------------------|------------------|--------------------|--------------------|---------------------|------------------|------------------|--------------------|
| <b>Solde au 31/12/2009</b>      | <b>7 000 000</b> | <b>1 000 000</b> | <b>377 269</b>     | <b>2 866 234</b>   | <b>-150 184</b>     | <b>2 479 100</b> | <b>1 546 565</b> | <b>15 118 985</b>  |
| Affectation du Resultat 2009    |                  |                  |                    |                    |                     | 1 546 565        | -1 546 565       | 0                  |
| Dividende versé                 |                  |                  |                    |                    |                     | -770 000         |                  | -770 000           |
| Reserve pour fonds social       |                  |                  |                    |                    |                     |                  |                  | 0                  |
| Produits/cession act°s STEQ det |                  |                  |                    |                    |                     |                  |                  | 0                  |
| Dividende/act°s STEQ détenues   |                  |                  |                    |                    |                     | 10 569           |                  | 10 569             |
| Avoirs des actionnaires         |                  |                  |                    |                    |                     |                  |                  | 0                  |
| Bénéfice net de l'exercice 2010 |                  |                  |                    |                    |                     |                  | 1 002 722        | 1 002 722          |
| <b>Solde au 31/12/2010</b>      | <b>7 000 000</b> | <b>1 000 000</b> | <b>377 269</b>     | <b>2 866 234</b>   | <b>-150 184</b>     | <b>3 266 234</b> | <b>1 002 722</b> | <b>15 362 275</b>  |
| Affectation du Résultat 2010    |                  |                  |                    | 180 000            |                     | 822 722          | -1 002 722       | 0                  |
| Dividende versé                 |                  |                  |                    |                    |                     | -700 000         |                  | -700 000           |
| Réserve pour fonds social       |                  |                  |                    | 7 115              |                     |                  |                  | 7 115              |
| Produits/cession act°s STEQ det |                  |                  |                    |                    |                     |                  |                  | 0                  |
| Dividende/act°s STEQ détenues   |                  |                  |                    |                    |                     | 9 608            |                  | 9 608              |
| Avoirs des actionnaires         |                  |                  |                    |                    |                     |                  |                  | 0                  |
| Bénéfice net de l'exercice 2011 |                  |                  |                    |                    |                     |                  | 64 751           | 64 751             |
| <b>Solde au 31/12/2011</b>      | <b>7 000 000</b> | <b>1 000 000</b> | <b>377 269</b>     | <b>3 053 349</b>   | <b>-150 184</b>     | <b>3 398 564</b> | <b>64 751</b>    | <b>14 743 749</b>  |
| Affectation du Résultat 2011    |                  |                  |                    |                    |                     | 64 751           | -64 751          | 0                  |
| Dividende versé                 |                  |                  |                    |                    |                     |                  |                  | 0                  |
| Réserve pour fonds social       |                  |                  |                    | 6 986              |                     |                  |                  | 6 986              |
| Produits/cession act°s STEQ dét |                  |                  |                    |                    |                     |                  |                  | 0                  |
| Dividende/act°s STEQ détenues   |                  |                  |                    |                    |                     |                  |                  | 0                  |
| Avoirs des actionnaires         |                  |                  |                    |                    |                     |                  |                  | 0                  |
| Bénéfice net de l'exercice 2012 |                  |                  |                    |                    |                     |                  | (510 067)        | (510 067)          |
| <b>Solde au 31/12/2012</b>      | <b>7 000 000</b> | <b>1 000 000</b> | <b>377 269</b>     | <b>3 060 335</b>   | <b>-150 184</b>     | <b>3 463 315</b> | <b>(510 067)</b> | <b>14 240 668</b>  |

## 7° / GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

### 7.1 Définition et Objectifs :

La gestion des ressources humaines se divise en deux grandes activités :

- l'administration des ressources humaines (gestion de la paie, droit du travail, contrats de travail, etc.) ;
- le développement des ressources humaines (gestion des carrières, recrutement, formation, etc.).

### 7.2 La formation et le développement du capital humain :

Depuis l'année 2009, la société a opté pour le régime de l'avance sur la taxe de formation professionnelle (TFP), prévu par les dispositions de l'article 27 de la loi relative à l'initiative économique, afin de permettre la réalisation des actions de formation au profit de ses salariés.

Les actions de formation réalisées, courant l'exercice 2012, par la société se résument dans le tableau suivant :

| (En Dinars)                                                |              |
|------------------------------------------------------------|--------------|
| Type de Formation                                          | Montant      |
| Séminaires à caractère d'information et de sensibilisation | 1.440        |
| Séminaires à contenu professionnel théorique               | 2.390        |
| <b>TOTAL</b>                                               | <b>3.830</b> |

Ces actions sont réalisées en fonction des besoins de l'entreprise et des salariés et s'articulent sur les trois catégories d'action de formation suivantes :

- les formations d'adaptation au poste de travail : ce sont toutes les actions de formation indispensables aux salariés pour remplir les missions et les tâches liées à leur poste de travail ;
- les formations liées à l'évolution des emplois et au maintien dans l'emploi : elles ont pour objet de permettre aux salariés d'évoluer vers d'autres postes relevant de leur qualification ou de leur apporter la formation nécessaire au maintien dans leur emploi, lorsque celui-ci évolue ;
- les formations liées au développement des compétences : ces actions doivent permettre aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences en vue d'obtenir une qualification supérieure.

## 8° / ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE :

### 8.1 Définition et objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne :

Le §7 de la deuxième partie de la norme comptable générale NCT 01 définit le contrôle interne comme étant un processus mis en œuvre par la

direction, la hiérarchie, le personnel d'une entreprise, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- Promouvoir l'efficacité et l'efficacite ;
- Protéger les actifs ;
- Garantir la fiabilité de l'information financière ;
- Assurer la conformité aux dispositions légales et réglementaires.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

## **8.2 Environnement du contrôle interne :**

Du fait de la taille réduite de la structure de la « STEQ » et de la proximité du management avec les opérationnels, l'implication de la direction générale et des responsables opérationnels est forte en matière d'application du système de contrôle interne. Cette implication s'articule autour des points clés suivants :

- domaines de responsabilités clairement établis ;
- principe de délégation et supervision ;
- séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement ;
- distinction entre les opérateurs qui engagent les opérations et ceux chargés de leur validation, leur suivi ou leur règlement ;
- contrôles de détection à tous les niveaux, qu'ils soient d'ordre purement financier ou plus technique (intrusions, sécurité informatique, fraude, etc.) ;
- matérialisation systématique des vérifications effectuées par des visas.

Enfin, la société s'appuie fortement sur son capital humain autour des axes suivants:

- sensibilisation à l'éthique et au besoin de contrôle ;
- politique de fidélisation des collaborateurs ;
- politique de responsabilisation et de motivation.

### **8.3 Description des activités et procédures de contrôle interne mises en place :**

La société est dotée d'une organisation de contrôle à trois niveaux :

1. le premier niveau de contrôle est exercé par chaque collaborateur, en fonction des responsabilités qui ont été explicitement déléguées, des procédures applicables à l'activité qu'il exerce et des instructions communiquées par sa hiérarchie ;
2. le second niveau de contrôle est exercé par la hiérarchie, dans le cadre du processus normal de supervision, tel que défini par les procédures en vigueur. Les Directeurs sont donc partie prenante du bon fonctionnement du système de contrôle interne ;
3. le troisième niveau de contrôle est du ressort de la Direction Générale ou de fonctions spécialisées, indépendantes des activités contrôlées et rapportant directement à la Direction Générale (missions d'audit externe sur le système d'information, contrôle et certification des comptes du Commissaire Aux Comptes).

### **8.4 Elaboration et traitement de l'information comptable et financière :**

L'objectif principal des comptes annuels est de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une société.

La comptabilité de la « STEQ » est tenue en interne au moyen du logiciel « SAGE ».

Une situation intermédiaire (au 30 Juin) et annuelle des comptes est élaborée et arrêtée par le Conseil d'Administration.

Les Commissaires aux comptes sont associés à l'ensemble du processus de contrôle de l'information financière et comptable dans un souci d'efficacité et de transparence. Dans le cadre de leurs diligences, les Commissaires aux comptes et son équipe d'auditeurs procèdent à l'analyse des procédures comptables et à l'évaluation des systèmes de contrôle interne en vigueur aux seules fins de déterminer la nature, la période et l'étendue de leurs contrôles. Ils émettent des recommandations à l'intention de la Direction Générale. Enfin, ils vérifient la cohérence entre le rapport de gestion et les états financiers comptables, ainsi que la cohérence de l'ensemble avec les éléments audités. L'exercice de ces diligences leur permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes qu'ils certifient ne comportent pas d'anomalies significatives.